

RW/931/2023/3250/10204/10

Lot 10

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis sont à préserver. Le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Exploitation interdite les jours de battues ainsi que les jours précédents les battues. Les adjudicataires sont tenus de s'informer des dates de battues auprès du service forestier. ATTENTION : Les bois de plus de 105 cm de circonférence marqués d'une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à la griffe (sur deux faces) NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE.

Nombre d'arbres total	102	--
Volume grumes	20,697	m³
Volume houppiers	7,000	m³
Volume total	27,697	m³
Cube moyen	203	dm³
Circonférence moyenne	51,961	cm
Surface de coupe	23,940	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BELHEZ - cpe 9	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mardi 14 novembre 2023 à 19:30 Salle du conseil communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

		Hêtre	
		Amélioration	
		Chauffage	
		Normal	
Cat.(cm)		Nbre	Vol.(m³)
25		19	
35		22	1,099
45		20	
55		16	3,596
65		9	1,890
75		6	
85		2	
95		4	5,114
115		1	0,805
155		1	1,757
205		1	
215		1	6,436
Total grumes		102	20,697
Houppiers/Taillis		-	7,000